

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 14 octobre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

8 Octobre 2024

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Éric BLONDEL, M. Christian CAPRON, Mme Céline CIVÈS, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Émilie DUTOT, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 26

Procurations :

M. Didier BOQUET à M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS à M. Lionel DURAMÉ, M. Dominique GALLIER à M. Bastien CORITON, M. Sylvain HÉMARD à M. André RIC.

Excusées :

Mme Mireille BAUDRY, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme Steffie HAMEL.

Monsieur Christian CAPRON a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-074	Église Notre-Dame de Caudebec-en-Caux Attribution du marché de maîtrise d'œuvre
------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

Par délibération n° DL2020-22 du 4 juin 2020, le Conseil municipal a autorisé la première phase de travaux, appelée « travaux d'urgence » et réalisée fin 2020 – début 2021. Elle avait pour objet de sécuriser certaines élévations, en très mauvais état et de nettoyer la chambre des cloches.

La deuxième étape du programme consiste à rénover le clocher et la flèche principale. Une première estimation des travaux, au stade du diagnostic, avait été réalisée à 2 400 000 euros HT. Par délibération n° DL2021-023 en date du 8 avril 2021, le Conseil municipal a approuvé le principe du lancement de cette phase de travaux autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre afférent. En août 2022, le cabinet NASCA a rendu son avant-projet revoyant à la hausse le montant des travaux de la flèche et du clocher pour un montant estimé (hors frais de maîtrise d'œuvre – BC/SPS/OPC) à 3 122 319,27 euros.

Compte-tenu de l'augmentation très importante des montants estimés de travaux entre la conclusion de l'accord-cadre mono-attributaire de maîtrise d'œuvre et de l'avant-projet réalisé, par délibération n°DL2023-016 en date du 21 mars 2023, le Conseil municipal a acté que le contrat de maîtrise d'œuvre engagé en 2021 trouvera son terme après la phase PRO-DCE.

A la suite et en fonction des nouvelles estimations de la dernière phase d'études, une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée pour les phases ACT, suivi de travaux et DET/AOR.

Le 2 octobre 2024, la commission d'appel d'offres s'est réunie et a décidé d'attribuer, suite à l'analyse des deux offres déposées, ce marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe représentée par le cabinet NASCA dirigé par Monsieur Judicaël de la Soudière-Niault.

Le montant prévisionnel des travaux estimé à la phase PRO DCE pour la tranche ferme et les 3 tranches optionnelles s'élève à 3 496 760,27 euros HT. L'offre de prix proposé par le cabinet NASCA pour les phases ACT, VISA, DET, AOR et OPC et retenu par la commission d'appel d'offres est de 171 505 euros HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De valider les conclusions de la commission d'appel d'offres, en attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe représenté par le cabinet d'architecture NASCA ;
- De l'autoriser, ou l'adjoint compétent, à signer l'acte d'engagement ainsi que tous les documents utiles à la mise en œuvre de ce projet ;
- De solliciter toutes les demandes de subventions possibles auprès des partenaires intéressés notamment le Département de la Seine-Maritime, la Région Normandie, l'Etat.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,


Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,


Christian CAPRON